



## Grandes cultures

**N°01**  
**20/02/2018**



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
NOUVELLE-AQUITAINE

### Animateur filières

Khalid KOUBAÏTI  
**FREDON Poitou-Charentes**  
[khalid.koubaiti@fredonpc.fr](mailto:khalid.koubaiti@fredonpc.fr)

### Animateurs délégués

Céréales à paille et Maïs  
Thibaud DESCHAMPS / **ARVALIS**  
[T.DESCHAMPS@arvalisinstitutduvegetal.fr](mailto:T.DESCHAMPS@arvalisinstitutduvegetal.fr)

### Oléagineux

Elodie TOURTON / **Terres Inovia**  
[e.tourton@terresinovia.fr](mailto:e.tourton@terresinovia.fr)

### Directeur de publication

Dominique GRACIET  
Président de la Chambre Régionale  
Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs 87000  
LIMOGES

Supervision site de Poitiers

*Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.  
Reproduction partielle  
autorisée avec la mention  
« extrait du bulletin de santé  
du végétal Nouvelle-Aquitaine  
Grandes cultures N°X  
du JJ/MM/2018 »*



## Edition **Poitou-Charentes**

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018)

Recevez le **Bulletin de votre choix GRATUITEMENT**  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

## Ce qu'il faut retenir

### Colza

- **Stade** : C2 majoritaire, D1 pour les plus avancés.
- **Charançon de la tige du colza** : à surveiller dans les pièges.
- **Larves de grosses altises** : dégâts significatifs.
- **Orobanche rameuse** : présente, à signaler.
- 

### Pois

- **implantation d'un pois de printemps**

### Campagnol des champs : toutes cultures

- **Populations** : niveau faible en général sauf les situations refuges.

*Nota* : le stade BBCH est entre parenthèses.

### Vous souhaitez intégrer le réseau des observateurs BSV

Prenez contact par mail ou téléphone avec l'animateur BSV Grandes cultures. Il vous apportera toutes les informations qui vous permettront de vous lancer dans cette démarche d'observation.

[khalid.koubaiti@fredonpc.fr](mailto:khalid.koubaiti@fredonpc.fr) ou *Tel* : 05 49 62 09 68 / 07 60 57 78 75

# Colza

## • Etat de la culture

La reprise de végétation est désormais engagée. Selon les précocités, le stade C2 (32) ou D1(51) est atteint dans de nombreuses parcelles, une parcelle du réseau est au stade D2 (52).

### Rappel des stades

- **Stade C1 (31)** : « Reprise de végétation ». Apparition de jeunes feuilles,
- **Stade C2 (32)** : « Entre nœuds visibles ». On voit un étranglement vert clair à la base des nouveaux pétioles,
- **Stade D1 (51)** : « Boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales ».
- **Stade D2 (52)** : « Inflorescence principale dégagée et inflorescence secondaire visible ».

### Stades du colza

(Crédit Photo : Terres Inovia)



## • Charançon de la tige du colza

Les conditions climatiques à ce jour n'ont pas été favorables à la reprise d'activité de ce charançon. Le vol de ce dernier est favorisé par la remontée des températures au-delà de 9°C associées à un temps calme et sec.

L'outil « Expert » consultable en ligne permet d'être mis en alerte et d'anticiper les observations à la parcelle : [http://www.proplantexpert.com/expert/wrdDispatching?lizenznummer=394\\_1](http://www.proplantexpert.com/expert/wrdDispatching?lizenznummer=394_1)

**Période de risque :** le risque vis-à-vis du charançon de la tige est avéré quand on conjugue présence de tige tendre et présence de femelles aptes à la ponte. On peut donc considérer qu'au niveau des plantes, le début du stade de risque est atteint, lorsque l'allongement des entre-nœuds est engagé. Concernant l'aptitude des femelles à la ponte, celle-ci est fonction des températures. Dans des conditions climatiques normales, on considère qu'elle est acquise dans les 8 à 10 jours qui suivent les premières arrivées significatives d'insectes sur la parcelle.

**Seuil indicatif du risque :** n'est pas déterminé ; c'est le dépôt des œufs dans les tiges, engendrant de graves déformations de ces dernières, qui est responsable de la nuisibilité.

### Évaluation du risque

Bien que certains colzas aient atteint le stade sensible, les conditions climatiques sont défavorables au vol du charançon de la tige du colza et **le risque vis-à-vis de ce ravageur est très faible.**

## Indications pour piégeage et l'observation :

- Positionner le piège à une dizaine de mètres de la bordure du champ, en regard de la parcelle de colza de la campagne précédente la plus proche, et installer la cuvette au niveau du sommet de la végétation.
- Visiter régulièrement les cuvettes jaunes. Le charançon de la tige du chou peut également être présent dans les pièges.
- Pour éviter toute confusion, sécher les insectes avant de les observer (quelques minutes dans un essuie-main) pour ressortir les particularités masquées par la brillance de l'eau.



## Reconnaître le charançon de la tige du colza et le différencier de celui de la tige du chou

Le charançon de la tige du chou, inoffensif pour le colza. Si le corps est noir il est recouvert d'une abondante pilosité rousse. Il possède une tache blanchâtre entre le thorax et l'abdomen ainsi que le bout des pattes rousses.

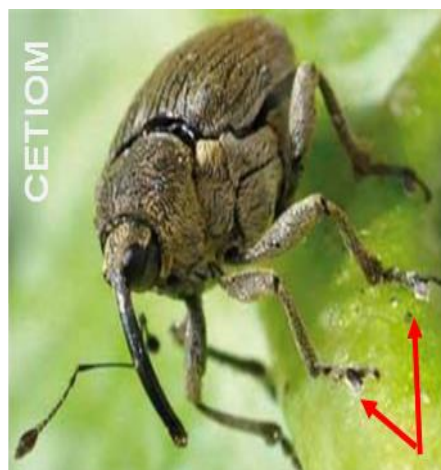
Le charançon de la tige du colza, est le plus préjudiciable. C'est le plus gros, son corps est gris cendré, avec le bout des pattes noires.



CETIOM



CETIOM



CETIOM



CETIOM

### • Altise d'hiver : Larves

La présence de larves d'altise est notée dans plusieurs parcelles. Leur nombre par plante est devenu préoccupant. Les dégâts larvaires (pouvant se manifester par des colzas à port buissonnant) sont désormais constatés dans de nombreuses parcelles en Poitou-Charentes. Ces dégâts sont parfois très significatifs et rares sont les parcelles indemnes notamment en Charente-Maritime. La reprise de végétation s'annonce difficile pour les parcelles où de nombreuses plantes ont des apex détruits par les larves. Dans la partie nord de Charente-Maritime, des parcelles ont été retournées et d'autres pourraient suivre.

**Période de risque** : depuis le stade B5-B6 (15-16), jusqu'à la sortie de l'hiver.

**Seuil indicatif du risque** : selon la technique employée.

- **Par dissection** : 7 pieds sur 10 portant au moins une galerie par la technique de dissection.
- **Par la technique Berlèse** : 60 larves pour 20 plantes.

### **Évaluation du risque**

Les populations larvaires évaluées dernièrement dans les quelques parcelles sont relativement importantes. **Le risque d'apparition de dégâts larvaires est élevé dans les situations non poussantes et à forte infestation notamment celle où la perte de biomasse a été importante.**

### • **Orobanche**

Cette adventice est déjà visible dans 3 parcelles en Charente-Maritime.

Dans les secteurs habituellement touchés par l'orobanche, des zones plus chétives ou clairsemées peuvent apparaître dans les parcelles sans explication apparente (indice apparent). Faire un contrôle au niveau des racines pour vérifier la présence éventuelle d'orobanches.



Pour répertorier les secteurs concernés par cette plante parasite, des outils de signalement (liens ci-dessous) sont disponibles :

<http://www.signalement-adventices.fr/>

<http://www.terresinovia.fr/orobanche/>

## Pois de printemps

### Une bonne implantation réduit les risques sanitaires

Le fort cumul de précipitations observé sur les mois de décembre 2017 et janvier 2018 rendent actuellement les parcelles peu praticables. Il est important d'attendre que les sols soient bien ressuyés pour envisager les semis des pois de printemps.

#### Conseil d'implantation d'un pois de printemps

● **Choix de la parcelle** : Les pois de printemps peuvent être soumis en fin de cycle à un stress hydrique qui limite la mise en place des composantes de rendements (durée de floraison, nombre d'étages de gousses, nombre de graines par gousse, PMG). Il est important de choisir une parcelle avec une réserve hydrique suffisante afin d'assurer une nutrition hydrique satisfaisante.

Ecartez également les sols argileux lourds où les risques de mauvaise mise en place des racines ou d'asphyxie racinaire sont plus importants.

Le choix d'une parcelle irrigable peut représenter un réel atout pour la culture de pois de printemps : en cas de printemps chaud et sec, l'irrigation permet de prolonger la floraison et d'assurer le bon remplissage des gousses. La valorisation de l'eau s'élève de 5 à 8 q/ha par tour de 30 mm. Attention néanmoins à ne pas irriguer avant début floraison (augmentation du risque aphanomyces).

Choisissez une parcelle exempte d'aphanomyces : le cycle de ce champignon coïncide parfaitement avec celui du pois de printemps : en cas de printemps doux et humide, les pertes de rendement peuvent être importantes.

#### [En savoir plus sur l'aphanomyces](#)

● **Préparation du lit de semences** : Afin de favoriser une bonne implantation et le développement des racines et des nodosités du pois, il est primordial d'obtenir un sol poreux sur au moins 15 cm.

Evitez les lits de semences trop fins notamment dans les sols sensibles à la battance, qui pourraient également empêcher une bonne installation des nodosités et leur développement, les nodosités étant des acteurs clés de la nutrition azotée de la plante.

Si votre sol est mal nivelé, vous pouvez le rouler entre le semis et la levée. Si cela n'est pas possible, attendez le stade 3-4 feuilles du pois et un sol ressuyé et utilisez un rouleau lisse.

● **Dates de semis** : Semez le pois de printemps dans un sol ressuyé et réchauffé.

Les périodes de semis conseillées en région Poitou-Charentes s'étalent de la mi-janvier à fin février.

Ces périodes optimales visent à éviter ou limiter les risques climatiques lors de l'élaboration du rendement (gel, excès thermiques ou stress hydriques a floraison ou post-floraison...). Il est recommandé de semer le plus tôt possible dans les périodes indiquées.

En cas de semis sur sol gelé, la graine germera lorsque les températures redeviendront favorables. La levée pourrait néanmoins être plus lente et hétérogène.

Attention aux secteurs où les gelées tardives aux mois de mars et avril sont fréquentes : elles pourraient pénaliser la culture de pois en cours de développement.

Evitez au maximum les semis tardifs : vous vous exposeriez alors à de plus forts risques d'échaudage au moment de la floraison et du remplissage des grains ( $T^{\circ} > 25^{\circ}\text{C}$ ).

● **Densités de semis** : Respectez les densités préconisées : un semis trop dense favorise la création d'un micro-climat humide à la base du couvert, favorable au développement de maladies telle que l'ascochytose ainsi qu'à la verse.

Selon le semoir utilisé, semez à un écartement de 12 cm à 35 cm.

#### Préconisations selon le type de sol et le PMG de la variété

|                               | Sol limoneux                    | Sol caillouteux               |
|-------------------------------|---------------------------------|-------------------------------|
| <b>Objectif de peuplement</b> | <b>70 plantes/m<sup>2</sup></b> |                               |
| Densité de semis              | 70 à 80 graines/m <sup>2</sup>  | 90-100 graines/m <sup>2</sup> |
| Dose de semis :               |                                 |                               |
| - pour un PMG = 230 g         | 160 à 180 kg/ha                 | 205-230 kg/ha                 |
| - pour un PMG = 260 g         | 180 à 210 kg/ha                 | 235-260 kg/ha                 |
| - pour un PMG = 290 g         | 205 à 230 kg/ha                 | 260-290 kg/ha                 |

Semez à 3-4 cm de profondeur afin de protéger vos graines des risques, entre autres, d'oiseaux,

● **Fertilisation** : Pas besoin d'apport d'engrais azoté sur pois : grâce à ses nodosités, le pois fixe l'azote atmosphérique.

Le pois a des exigences moyennes en phosphore et potasse : pour un rendement de 45 q/ha, le pois exporte 36 kg/ha de P<sub>2</sub>O<sub>5</sub> et 52 kg/ha de K<sub>2</sub>O. La dose à apporter est à ajuster en fonction de votre analyse de sol. Vous pouvez apporter 10 kg/ha de P<sub>2</sub>O<sub>5</sub> et 60 kg/ha de K<sub>2</sub>O supplémentaires si les pailles sont enlevées.

Si votre sol est pauvre en magnésie, un apport de 30 à 60 kg/ha de MgO peut être réalisé.

# Toutes Cultures : Campagnols des champs

## • Situations des populations

Les observations des indices de présence des campagnols des champs réalisées durant cet hiver révèlent des niveaux de populations généralement bas. Les indices de présence sont très faibles dans les céréales et les colzas et faibles dans les luzernes et les vergers (Indice de présence < 10%). Cependant, l'activité de ce rongeur est toujours observée dans certains refuges.

### **Évaluation du risque**

Comme lors de la campagne précédente, les populations de campagnols sont en baisse. Il convient de surveiller leur évolution et de mettre en place si besoin les moyens d'actions directes ou indirectes de façon préventive pour le maintien des populations à un bas niveau.

Un récapitulatif des méthodes préventives et alternatives de lutte contre les campagnols est présenté dans la note BSV accessible par ce lien : [http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/NOT\\_nationale\\_BSV\\_campagnols\\_v8\\_cle4c33c1.pdf](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/NOT_nationale_BSV_campagnols_v8_cle4c33c1.pdf)

L'ensemble d'informations sur le plan d'action de lutte contre ce ravageur par territoire est disponible à l'adresse : <http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Lutte-contre-le-campagnol>

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Nord Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes :** Agriculteurs, Agri Distri Services, ANAMSO, Bellanné SA, Bien aimé négoce, CA17, CA79, CA86, CAP Faye sur Ardin, CAVAC, CEA Loulay, Coop La Tricherie, Coop Matha, Coop Mansle-Aunac, Coop Tonnay Boutonne, Coop Saint Pierre de Juillet, FREDON Poitou-Charentes, SCA Sèvre et Belle, OCEALIA, Soufflet Atlantique, Terre Atlantique, Terrena Poitou, Terres Inovia, VSN Négoce.

***Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).***

***" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "***